

SICAV AXIS TRESORERIE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la société **SICAV Axis Trésorerie** au 31 Décembre 2024, qui font apparaître un actif net de **21.092.641** dinars pour un capital de **19.980.195** dinars et une valeur liquidative égale à **113,046** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois :

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les actifs de SICAV Axis Trésorerie, s'élevant au 31 Décembre 2024 à 21.165.899 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 17.344.629 dinars, soit 81,95% de valeurs mobilières et de 3.798.928 dinars, soit 17,95% de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux égaux à 80% et 20%.
- Au 31 Décembre 2024, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en valeurs mobilières à un taux de 5,18% qui dépasse la limite de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 31 Janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes :
TUNISIE AUDIT & CONSEIL
Lamjed BEN MBAREK

BILAN ARRETE
AU 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4.1.1	14 851 554	26 846 631
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 092 455	2 836 749
Obligations et valeurs assimilées		13 759 099	24 009 882
Placements monétaires et disponibilités		6 292 003	3 725 065
Placements monétaires	4.1.2	4 505 299	2 989 403
Disponibilités		1 786 704	735 662
Autres Actifs	4.1.5	22 342	17 668
TOTAL ACTIF		21 165 899	30 589 364
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	4.1.6	27 261	30 966
Autres créditeurs divers	4.1.7	45 997	43 699
TOTAL PASSIF		73 258	74 665
ACTIF NET			
Capital	4.1.8	19 980 195	29 088 559
Sommes distribuables		1 112 446	1 426 140
Sommes distribuables des exercices antérieurs		30	168
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 112 416	1 425 972
ACTIF NET		21 092 641	30 514 699
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		21 165 899	30 589 364

ETAT DE RESUTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023	
Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	238 755	1 072 999	378 899	1 675 138
Revenus des obligations et valeurs assimilées		238 755	1 054 724	378 899	1 646 172
Dividendes		-	18 275	-	28 966
Revenus des placements monétaires	4.2.2	241 932	701 520	83 566	774 626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		480 687	1 774 519	462 465	2 449 764
Charges de gestion des placements	4.2.3	(59 133)	(254 264)	(72 228)	(379 053)
REVENU NET DES PLACEMENTS		421 554	1 520 255	390 238	2 070 712
Autres charges	4.2.4	(15 329)	(64 441)	(17 511)	(79 951)
RESULTAT D'EXPLOITATION		406 225	1 455 814	372 727	1 990 761
Régularisation du résultat d'exploitation		(273 758)	(343 398)	(177 869)	(564 788)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		132 467	1 112 416	194 857	1 425 972
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		273 758	343 398	177 869	564 788
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(34 648)	(430 222)	(69 951)	29 796
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		60 363	573 802	174 065	380 300
Frais de négociation de titres		-	-	-	(119)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		431 940	1 599 394	476 840	2 400 737

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/10/2023 au 31/12/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	431 940	1 599 394	476 839	2 400 738
Résultat d'exploitation	406 225	1 455 814	372 726	1 990 761
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(34 648)	(430 222)	(69 951)	29 796
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	60 363	573 802	174 065	380 300
Frais de négociation de titres	-	-	-	(119)
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	-	(1 296 294)	(4 774 140)	(1 026 966)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(5 568 050)	(9 725 159)	(4 774 140)	(31 371 041)
Souscriptions				
- Capital	8 696 502	37 847 183	6 512 880	67 739 867
- Régularisation des sommes non distribuables	431 765	1 812 530	(1 971 398)	254 470
- Régularisation des sommes distribuables	435 017	1 609 018	192 225	2 743 029
Rachats				
- Capital	(13 739 440)	(46 670 872)	(11 840 456)	(96 426 949)
- Régularisation des sommes non distribuables	(683 111)	(2 240 786)	2 702 729	(345 698)
- Régularisation des sommes distribuables	(708 783)	(2 082 232)	(370 120)	(5 335 760)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 136 110)	(9 422 059)	(4 297 300)	(29 997 269)
ACTIF NET				
En début de période	26 228 751	30 514 700	34 812 000	60 511 969
En fin de période	21 092 641	21 092 641	30 514 700	30 514 700
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	236 026	273 094	316 366	545 392
En fin de période	186 583	186 583	273 094	273 094
VALEUR LIQUIDATIVE	113,046	113,046	111,737	111,737
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,87%	5,84%	6,13%	5,76%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

1. PRESENTATION DE SICAV AXIS TRESORERIE

SICAV Axis Trésorerie est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-2003 sous le n°01-2003.

Le capital initial s'élève à 1 000 000 DT divisé en 10 000 actions de 100 DT chacune.

Le dépositaire de SICAV AXIS TRESORERIE est ARAB TUNISIAN BANK (ATB), le gestionnaire est BMCE Capital Asset Management.

La date effective d'ouverture au public est le 01-09-2003.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Evaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Décembre 2024, la société SICAV AXIS TRESORERIE détient une souche de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 (BTA Juin 2025) valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à compter de l'exercice 2020.

3.3.Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4.Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.5.Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC.2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR.2-Revenus des placements monétaires ».

3.6. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 14 851 554 dinars au 31 Décembre 2024, détaillé comme suit :

Code ISIN	Désignation	Gara nt	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			13 326 240	13 759 099	65,232%	432 859
	Obligations			9 221 464	9 601 056	45,519%	379 592
	Emprunt national			5 191 264	5 387 184	25,541%	195 920
TNX0K9990B08	EMP NAT 2024 T2 CB TF		5 000	500 000	524 809	2,488%	24 809
TNHG2VXQ3BG0	EMP NAT 2022 T1 CB TF		10 000	1 000 000	1 056 375	5,008%	56 375
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 2022 T2 CB TF		10 000	1 000 000	1 040 371	4,932%	40 371
TN0008000838	EMP NAT 2022 T3 CB TV		10 000	1 000 000	1 021 928	4,845%	21 928
TNRGVSC8DE36	EMP NAT 2022 T3 CA TF		5 000	500 000	511 936	2,427%	11 936
TNX0K9990B08	EMP_NAT2021/B_5A_8,8%		10 000	1 000 000	1 035 489	4,909%	35 489
TNZBXQU5RZ91	EMP NAT 2021 T3 CA TF		20 133	191 264	196 276	0,931%	5 012
	Emprunt société			4 030 200	4 213 872	19,978%	183 672
TN0003400330	AB2008_20A_7%_21/05		3 000	60 000	62 070	0,294%	2 070
TN0003400405	AB2010_15A_31/08		7 000	46 340	47 443	0,225%	1 103
TN0003400405	AB2010_15A_31/08		3 000	19 840	20 320	0,096%	480
TN0003400660	ABSUB2020_5A_12/2		10 000	400 000	426 062	2,020%	26 062
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05% _15/03		15 000	300 000	319 256	1,514%	19 256
TN0003600657	ATBSUB17/A_7A_TMM+2,05% _15/03		1 000	20 000	21 284	0,101%	1 284
TN0004700779	ATL2018-1_7A_8,5%_170718		5 000	100 000	103 130	0,489%	3 130
TNMA55MMDD4 6	ATL-2023-1-5A-10,5% CATEGA		5 000	400 000	428 643	2,032%	28 643
TN0PID0RGAE6	BHSUB2021-2_9,1%_7A_C		10 000	800 000	811 808	3,849%	11 808
TN0002601029	STB08/2_16A_6,5%_18/02		10 000	62 500	65 324	0,310%	2 824
TN0002601185	STBSUB19_7A_11,5%_29/11		5 000	500 000	504 159	2,390%	4 159
TN0002601219	STBSUB2020_1_7A_11%_16/ 4		5 000	300 000	318 805	1,511%	18 805
TNMCJHUZPRD	TLF2023-2-5A-10,7%		5 000	500 000	541 981	2,570%	41 981

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net	Intérêts courus/+ou-V potentiel
0							
TN0002102085	TLSUB_2018_TMM+3%_7A_17/01		4 600	184 000	199 484	0,946%	15 484
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07		3 000	75 000	76 616	0,363%	1 616
TN0003900248	UIB09/1_20A_5,85%_17/07C		2 700	67 500	68 954	0,327%	1 453
TN0003900263	UIB2011-1_20A_6,3%_26082011		5 600	195 020	198 533	0,941%	3 513
	Bons du trésor assimilables			4 104 776	4 158 043	19,713%	53 267
TN0008000580	BTA 6.3% OCTOBRE 2026		3 850	3 826 547	3 868 545	18,341%	41 998
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		81	76 455	79 560	0,377%	3 105
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028		213	201 774	209 938	0,995%	8 164
	Titres OPCVM			868 293	1 092 454	5,179%	224 162
TNGUV3GCXU41	FCP Axis AAA		1 221	140 697	141 233	0,670%	536
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		5 489	727 596	951 222	4,510%	223 626
	TOTAL			14 194 533	14 851 554	70,411%	653 643
	Pourcentage par rapport à l'actif					70,167%	

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 4 505 299 dinars au 31 Décembre 2024, réparti comme suit :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net	Intérêts courus
Certificats de dépôt		2 489 346	2 493 075	11,82%	3 729
CDSICAVQNB2,5MDT964%20J140125		2 489 346	2 493 075	11,82%	3 729
Prise en pension		2 000 680	2 012 224	9,54%	11 544
PLABSAT1M_7,99%_31J_06012025		999 932	1 005 702	4,77%	5 770
PLATTIJARI1M7,99%_31J_06012025		1 000 748	1 006 522	4,77%	5 774
Total		4 490 026	4 505 299	21,36%	15 273
Pourcentage par rapport à l'actif				21,29%	

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2024, le ratio susvisé s'élève à 17,95%.

4.1.4. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur comptable de 17 344 629 DT, soit 81,95% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ETAT	5 387 184	4 158 043			9 545 227	45,10
AB	555 895			-	555 895	2,63%
ATB	340 540				340 540	1,61%
ATL	531 773				531 773	2,51%
BH	811 808				811 808	3,84%
STB	888 288				888 288	4,20%
TLF	741 465				741 465	3,50%
UIB	344 103				344 103	1,63%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE			951 222		951 222	4,49%
FCP AAA			141 233		141 233	0,67%
QNB		-	-	2 493 075	2 493 075	11,78
Total	9 601 056	4 158 043	1 092 455	2 493 075	17 344 629	81,95

4.1.5. Autres Actifs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 22 342 DT contre 17 668 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	22 342	17 685
Retenues à la source sur BTA	-	(17)
Total	22 342	17 668

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 27 261DT contre 30 966 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du dépositaire	6 015	5 999
Rémunération du gestionnaire	21 246	24 967
Total	27 261	30 966

4.1.7. Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à 45 997 DT contre 43 699 DT au 31/12/2023 et se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Commissaire aux comptes	21 758	16 874
Etat retenue à la source	11 594	14 116
CMF	2 682	3 095
Jetons de présence	6 264	5 000
Publications	2 998	3 637
TCL	691	956
Autres créditeurs divers	20	21
Total	45 997	43 699

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 30-09-2024

Montant	25 248 764
Nombre de titres	236 026
Nombre d'actionnaires	440

Souscriptions réalisées

Montant	8 696 502
Nombre de titres émis	85 264
Nombre d'actionnaires nouveaux	19

Rachats effectués

Montant	(13 739 440)
Nombre de titres rachetés	134 707
Nombre d'actionnaires sortants	16

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(34 648)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	60 363
Régularisation des sommes non distribuables	(251 346)
Frais de négociation de titres	-

Capital au 31-12-2024

Montant	19 980 195
Nombre de titres	186 583
Nombre d'actionnaires	443

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 1 072 999 DT contre 1 675 138 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des obligations et titres émis par le trésor				
Revenus des BTA	62 471	328 858	191 117	947 134
Revenus des obligations	176 284	725 866	187 782	699 038
Revenus des titres OPCVM				
- Dividendes	-	18 275	-	28 966
Total	238 755	1 072 999	378 899	1 675 138

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 701 520 dinars contre 774 626 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus des certificats de dépôt	67 993	260 022	2 649	30 952
Revenus compte courant rémunéré	65 251	289 895	61 578	174 647
Revenus des prises en pension	108 688	151 603	19 339	569 027
Total	241 932	701 520	83 566	774 626

4.2.3 Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 254 264 dinars contre 379 053 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	57 633	248 298	70 728	373 103
Rémunération du dépositaire	1 500	5 966	1 500	5 950
Total	59 133	254 264	72 228	379 053

4.2.4 Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 à 64 441 DT contre 79 951 DT pour la même période de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Rémunération du commissaire aux comptes	5 060	20 130	5 060	20 075
Redevances du CMF	6 404	27 589	7 859	41 456
TCL	811	4 167	1 005	5 477
Frais de publicité	1 748	6 954	1 748	6 935
Charges diverses	1 306	5 201	1 840	6 008
Contribution sociale de solidarité	-	400	-	-
Total	15 329	64 441	17 512	79 951

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire :

5.1. Rémunération du dépositaire

La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 950 TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

5.2. Rémunération du gestionnaire

La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et BMCE Capital Asset Management prévoit que la commission de gestion est calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV.

Le gestionnaire BMCE Capital Asset Management se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention.